



ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Samedi 4 avril 2020

Le bulletin d'adhésion 2019-2020 est en ligne [ICI](#) [adhésion en ligne ici](#)



Facebook



@SNUIPP66

Après cette période très particulière, où les enseignants ont pu montrer leur attachement aux services publics en général et celui de l'Éducation en particulier, toute l'équipe du SNUipp-FSU 66 vous souhaite de bonnes vacances ... reposantes !



Gestion de la crise sanitaire :

"Flux devoirs"

Ce mardi vers midi, les écoles reçoivent un mail qui va tout changer. L'Éducation Nationale a passé un accord avec La Poste : la "continuité pédagogique" est sauvée. L'opération "Flux devoirs" va permettre aux élèves qui subissent la fracture numérique de recevoir le travail à leur domicile sous format papier... Problème : il faut un retour avant 14h00. 2 heures sur la pause méridienne pour contacter les collègues de l'école. Après 14h ? Trop tard : avant l'heure, c'est pas l'heure et après l'heure, c'est plus l'heure ! Les enseignants se consoleront en essayant de comprendre un dispositif d'une opacité comparable au Mouvement prochain ! Par ailleurs, le ministère a oublié d'indiquer que les 3/4 des bureaux de poste sont actuellement fermés... Pas sûr, que le travail arrive jusqu'à leurs destinataires... Quant au retour ?

Stage à distance pour les élèves en difficulté ???

Mercredi, certains directeurs ont reçu un mail concernant le chiffrage des élèves qui ne sont pas en contact avec leur enseignant, enquête qui doit être retournée le lendemain à 10h. Quelques heures plus tard, le Rectorat adresse à tous les directeurs une nouvelle enquête, la même, demandant une réponse avant vendredi 10h... Peut-être vont-ils recevoir prochainement une nouvelle enquête, avec comme date de retour la journée d'hier ? De plus, le ministère a déjà annoncé le pourcentage d'élèves concernés. Pourquoi demander aux directeurs, via les adjoints, un décompte à posteriori, alors que les résultats sont déjà dans tous les médias ?

Par ailleurs, ce message fait état d'un stage pendant la 2ème semaine des vacances pour les élèves les plus en difficultés, qui sont parfois en rupture numérique : stage qui consistera à 6h d'enseignement à distance ... pour soi-disant « limiter les inégalités scolaires ». C'est fou les progrès que l'on peut faire avec un stage à distance de 6h !

Le rectorat n'a pas oublié de mentionner qu'il fallait une nécessaire coupure pendant les vacances ! Nous ne retiendrons que cet aspect-là !

Quand la Rectrice veut nous apprendre notre métier

Et voilà que Mme la Rectrice y va de sa prose, 3 semaines après la fermeture des écoles, en expliquant à chaque enseignant comment il doit procéder !

Il faut utiliser un langage simple et des consignes explicites, apprend-on ! Merci pour ce conseil. Pourrons-nous garder le conseil pour le retour en classe ? sic ...

Après les guides "colorés" émanant du ministère, voilà les fiches de Mme la Rectrice ! A-t-on déjà vu le ministre de l'agriculture rédiger des formulaires indiquant la façon de procéder pour cueillir des fraises ? (Fruit choisi au hasard, on vous assure !)

Sorties scolaires annulées

Et puis c'est au tour du DASEN de signaler que toutes les sorties scolaires du mois de mai sont annulées, non pas pour des questions d'ordre sanitaire (qu'on pourrait tout à fait comprendre), mais parce qu'il va falloir se recentrer sur les fondamentaux (ça ne vous rappelle rien ?). Après avoir été confinés à la maison, les élèves devront être confinés à l'école, devant des fiches (CQFD) de mathématiques et de français... comme si les sorties scolaires n'étaient que prétexte à prendre du bon temps et à « échapper à la classe » !

Faut-il rappeler que les projets élaborés par les collègues s'inscrivent dans le cadre de programmations et répondent à des objectifs pédagogiques précis ?

Et si finalement toute cette mascarade n'était que le reflet du manque de confiance de notre hiérarchie à l'égard de toute la profession et du souci unique d'une communication à outrance ?

Si le lien scolaire (et non la continuité pédagogique) est maintenu, c'est le fait de l'investissement plein et entier des collègues, qui fait honneur au service public d'Education. Pas besoin d'injonctions, de conseils, de palabres de notre haute-administration et de notre ministre. Recentrons-nous sur ce que nous savons faire et exigeons des moyens (postes, formation continue ...etc) pour nos élèves et notre métier.

Et les directeurs dans tout ça ?

Sollicités directement par les IEN, le DASEN, la Rectrice, le Ministre ... parfois pour dire la même chose (sans doute pour ne pas oublier ou pour ne pas s'ennuyer puisque, comme dit Sibeth, les enseignants n'ont pas grand-chose à faire !), ils doivent transmettre, récolter, récapituler, faire, défaire, refaire ... et si possible avec le sourire !

On leur impose de remplir des enquêtes, d'organiser les stages de 6h sans compter les multiples sollicitations lorsqu'ils gèrent les pôles d'accueil pour les enfants des personnels soignants !

- La simplification administrative : oubliée !
- La déconnexion : qu'est-ce que c'est ?

La seule réponse : hiérarchiser et ne répondre qu'aux demandes qui sont jugées utiles. Le reste : ça attendra !



Carte scolaire et mouvement

La réunion du CTSD prévue ce mardi 31 mars a été reportée par l'administration. Pourquoi ? **Parce que la FSU, avec d'autres syndicats, avaient demandé un moratoire des fermetures de postes**

dans les opérations de carte scolaire ! Le Ministre a donc décidé de revoir sa copie : pas de fermeture dans les communes de moins de 5000 habitants et surtout dotation supplémentaire. **C'est donc bien au crédit de l'action syndicale, notamment celle de la FSU et du SNUipp-FSU, qu'il faut mettre cette avancée !** Dont acte pour les organisations syndicales qui pensent à tort que le rapport de force avec l'administration ne sert à rien !

Mais attention ! Cette décision du Ministre ne doit pas avoir pour conséquence de fermer d'autres postes ! Nous continuons d'exiger une dotation supplémentaire permettant d'annuler toutes les fermetures de postes et d'assurer les ouvertures de classes nécessaires !

Le CTA, comité académique, se réunit ce mercredi 8 mars pour officialiser cette dotation supplémentaire pour les départements. Le CTSD se réunira jeudi 9 mars dans notre département.

Concernant le mouvement, les dates prévues sont maintenues pour le moment, soit du 27 avril au 6 mai. Les représentants du SNUipp-FSU 66 seront comme chaque année présents pour vous aider dans toutes les étapes du mouvement.

Visioconférence avec la DGRH

Les responsables nationaux du SNUipp-FSU ont eu l'occasion de poser un certain nombre de questions à la DGRH lors d'une visioconférence. Voici les réponses apportées, classées par thématiques :

Protection des personnels – accueil des enfants des personnels soignants

Les personnels accueillant les enfants des personnels soignants sont couverts quel que soit le temps d'accueil (scolaire et hors temps scolaire). En matière d'horaires, le cadre légal est celui du Code du travail (48h hebdomadaire et 10h par jour maximum). Il est question d'une indemnité identique à celle que le Président a promise aux salarié.es du privé et de la santé, à savoir 1 000 € par mois. La DGRH parle d'une indemnité doublée le dimanche, laissant à penser que l'indemnité sera journalière.

L'élargissement de l'accueil dans les écoles aux enfants des personnels de la police et de la gendarmerie n'a pas d'incidence sur la taille des groupes d'élèves. Concernant la protection, le ministère a bien la volonté de protéger les personnels et procède actuellement à une livraison progressive de masques dans toutes les écoles concernées par cet accueil.

Le mouvement

Concernant le 1er degré, l'application nationale pour faire tourner le mouvement est mise à disposition le 1^{er} avril.

Concernant les situations particulières (justificatifs à fournir, échanges avec médecine de prévention, assistante sociale...) une souplesse sera accordée sur la présentation de justificatifs. Une attention sera demandée aux DRH concernant la fourniture des documents nécessaires à permettre aux représentant.es du personnel de vérifier transparence et équité.

Concernant les RQTH, une prorogation des validations de RQTH est confirmée (pas besoin de redemander une nouvelle reconnaissance).

Avancement, Temps partiel,

Au niveau national, il y a 70 000 Rdv de carrières à tenir, avec beaucoup de retard (le mouvement contre la réforme des retraites...).

Un allongement de la période des rdvc a été étudié mais la DGRH opterait plutôt pour une neutralisation des rdvc de carrière, l'outil informatique ne pouvant pas gérer les deux campagnes de front (de cette année et de l'année prochaine).

Les représentants du SNUipp-FSU se sont assurés que la neutralisation des rdvc ne signifierait pas absence de promotions.

A propos des demandes de temps partiel, nous faire remonter les situations de refus.

La rémunération des personnels en CMO/CLM/CLD de plus de 3 mois en attente du conseil médical sera prolongée. Il n'y aura pas de passage automatique à mi traitement ou en disponibilité d'office.

Les concours

Concernant les concours de recrutement, priorité est donnée aux concours externes.

L'option qui est privilégiée est de faire passer des écrits d'admission et un oral de titularisation à l'issue du stage, avec une attention particulière à la prise de poste.

Le CRPE sera passé en plusieurs vagues en commençant par les petites académies. Les concours supplémentaires Créteil / Versailles sont maintenus.

Concernant l'annonce d'une dotation complémentaire 1^{er} degré, des échanges sont en cours avec la DGESCO et le cabinet.

Concernant les refus de validation pour les stagiaires actuels et uniquement ceux-là, la FSU s'adresse à la DGRH pour réclamer bienveillance et souplesse des conditions de prolongation à l'égard des stagiaires.



Stages du SNUipp-FSU 66

Les stages sont pour l'instant maintenus, nous publierons les informations au fur et à mesure de l'avancement de l'actualité. Vous retrouverez le descriptif de chaque stage sur notre site Internet.

Stage Pédagogies alternatives, pédagogies nouvelles

« Enseigner comme on l'entend : du travail prescrit aux pédagogies alternatives ou nouvelles »

Mardi 12 mai 2020, Lycée Maillol, de 9h à 17h

Stage animé par **Adrien Martinez**, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

Inscriptions auprès de l'administration **au plus tard le 12 avril** via Accolad/ARENA (Autorisation d'absence pour formation syndicale) **ET** auprès du SNUipp-FSU 66 [en complétant ce formulaire](#).

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignants dans le département, déchargés d'une partie de leur temps de travail, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqués par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants et aussi sur les 25 membres du conseil syndical pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquiez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD